

(1)

— N° 64. —

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 17 JANVIER 1896.

Projet de loi relatif au régime fiscal du tabac (1).

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR M. DE JONGHE D'ARDOYE.

ART. 48.

Supprimer le mot : « *planteurs* ».

ART. 51.

Supprimer les mots :

« *ont le droit de surveiller les cultures de tabac et de dénombrer les plants* », et ajouter après les mots : « *dans les séchoirs ou autres lieux de dépôt de tabac indigènes* », la mention : « *destinés au commerce* ».

DE JONGHE D'ARDOYE.

---

(1) Projet de loi, n° 311, }  
Rapport, n° 331, } session de 1894-1895.  
Amendements, n° 35.